Commune
Culture
Associations
Police municipale
Sport
État civil
Vannes agglo
Expression libre
Bloc-notes

## Salon des Arts

Le 13ème Salon des Arts de Surzur se déroulera du samedi 12 juillet au dimanche 20 juillet à la salle des sports.

Cette année, l'invité d'honneur est le sculpteur **DIDIER LEMAÎTRE** de BREAL sous MONFORT (35).
Ses bronzes sont « l'aboutissement d'un travail de création qui commence avec la terre ».
Venus d'horizons différents, 70 artistes, dont 38 nouveaux, exposeront leur travail. Le public pourra apprécier des œuvres variées de grande qualité : sculptures, broderies traditionnelles japonaises, aquarelles, huiles, pastels, gravures …
Heures d'ouverture : 10h - 19h. Entrée libre.

## Marché estival

**Le marché commence à 17h00. Des animations musicales sont programmées de 18h00 à 19h30 sur la place de l'église. C'est gratuit, venez nombreux et nombreuses !**

**Jeudi 3 juillet** : Association Country Corner (danse country).
**Jeudi 10 juillet** : Association Danserien Ruiz (danse bretonne).
**Jeudi 17 juillet** : Jean-Marc et sa guitare
**Jeudi 24 juillet** : Repas de sardines grillées, organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Surzur.
**Jeudi 31 juillet** : Cercle celtique de St Armel « Flour an Halen ».

## Concours Gastounet

**N° 2**

**Juin**

**2014**

Mardi 17 juin, à la salle des fêtes, Mme le Maire a félicité, autour d'un goûter, les élèves des écoles pour leur participation au concours Gastounet (agent très spécial de la sécurité routière). Le concours, organisé par le réseau départemental des Élus Référents Sécurité Routière (ERSR) en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan (DDTM) et avec le Conseil Général, est basé sur des dessins d'enfants délivrant un message sur le thème de la sécurité routière. L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes à cette thématique avec notamment la remise de livret-conseils. Les meilleurs dessins ont été sélectionnés sur 3 critères : l'intérêt du message, la clarté du message et enfin le soin, l'esthétique, l'originalité du dessin. **Louna LE GALLIC**, élève de Victor HUGO, a reçu le 1er prix départemental de la catégorie CM1, lors de la cérémonie de remise des prix organisée à BAUD le 5 juin 2014.

*Madame le Maire lors du goûter mardi 17 juin*

*Louna LE GALLIC recevant son vélo à BAUD, en présence de sa classe et du 1er Adjoint Maurice Langlois*

## Parution dans le bulletin municipal

Toutes les informations ou manifestations doivent être signalées auprès du service multimédia au plus tard le 18 de chaque mois pour éviter tout retard dans la parution. Contact : multimedia@surzur.fr - 02 97 42 17 56.

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur

Membres de la Rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Sandrine GAILLARD,

Mairie : 02 97 42 12 52 courriel : mairie@surzur.fr www.surzur.fr

# Commune

## Plan canicule : inscription sur le registre

Il est bon de rappeler les dispositions en vigueur.
**FINALITÉ DU REGISTRE :**
**Il doit permettre d'organiser, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique avec les personnes inscrites sur le registre afin de leur apporter conseils et assistance.**
**QUI PEUT S'INSCRIRE ?**
- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile.
- les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile.
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

**L'inscription est facultative.**
**COMMENT S'INSCRIRE AUPRÈS DE LA MAIRIE DE SURZUR ?**
**1-** Sur la déclaration de la personne elle-même : par écrit, par appel téléphonique en mairie (Tél : 02.97.42.12.52) ou à l'accueil de la mairie.
**2-** Sur la demande d'un tiers (personne physique ou morale) : par écrit uniquement.

## Les 80 ans du Centre de secours

Commémoration réussie pour les pompiers du centre d'incendie et de secours de Surzur. La journée a débuté par un défilé en ville de véhicules de pompiers. Une cérémonie du souvenir au monument aux morts a permis au chef de centre, Yannick SAVARY, de rappeler dans un discours les grandes heures de ces 80 ans d'existence. **« Tout a débuté en 1934 avec un groupe de 11 hommes sous la responsabilité de Louis Le YONDRE, le maire de l'époque était Mathurin MONSARD,** a-t-il rappelé. **Les bips n'existaient pas alors et seul l'appel du tocsin permettait à nos anciens de partir au feu. »** Le centre de secours compte à ce jour 34 pompiers actifs. En 80 ans, 122 hommes et femmes s'y sont succédé au service de la population en réalisant plus de 4 000 interventions. Mathieu QUINTIN a été promu caporal-chef et Frédéric CATREVAUX sergent-chef.

## Départ en retraite de Mme Colette COUTUREAU

Colette COUTUREAU, infirmière libérale, remercie tous ses patients de leur fidélité. Son départ en retraite est effectif le 1er juillet 2014. Elle est heureuse ainsi que ses collègues de vous présenter sa remplaçante, une Surzuroise, **Nathalie COTTÉ** (voir photo), née LE LIBOUX. Les soins sont effectués à domicile ou au cabinet sur rendez-vous. Tél : 02 97 42 12 78 / 06 77 08 75 26

## Aménagement de la Rue de Virel

Les aménagements de la rue de Virel ont été voulus en vue de **donner un caractère de rue** et non de route à l'artère principale d'accès à la petite ville qu'est devenue Surzur.

L'objectif initial des porteurs du projet était d'assurer une **zone de transition entre campagne et ville**. Aussi depuis le rond point « Entre Terre et Mer », vous rencontrez une zone de transition entre la campagne et le péri urbain : une **large noue plantée d'arbres** de manière aléatoire, puis une **entrée de ville** avec une organisation des végétaux et enfin un **espace public** annonçant le caractère urbain de notre petite ville. Ces bandes de végétation traduisant la progression entre la campagne et la ville assurent également une **gestion alternative des eaux pluviales**. **Le choix** d'un mélange graminées/annuelles/vivaces a **été fait pour limiter les coûts d'entretien.** Vous êtes nombreux à vous interroger sur ces espaces verts, manque d'entretien, plantations loupées, **primés rappelons-le en 2013 dans le cadre du concours des « Villages Fleuris ».**

Incontestablement l'objectif n'est pas atteint en ce qui concerne l'aspect des espaces verts, **malgré les efforts du service technique et de l'ensemble du personnel affecté aux espaces verts**. Aussi nous avons déclenché un **appel à garantie** auprès des concepteurs et réalisateurs de ce projet.
L'aménagement des entrées sur les propriétés, les noues, les bornes bois, les démarcations avec les poteaux et barrières ont fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des propriétaires concernés avant travaux. Cet aménagement contribue à donner son caractère à cette voie qui a coûté fort cher à la commune, c'est-à-dire à nous tous. Nous avons noté quelques demandes d'aménagement que nous ne pouvons satisfaire sans dénaturer l'allure générale de cette voie et ouvrir un vaste chantier complémentaire.

Il est demandé aux quelques personnes concernées pour l'accès qui d'un camping car ou d'autre d'une camionnette de faire l'effort d'aller jusqu'à la zone de retournement la plus proche pour accéder à leurs propriétés par la voie la plus favorable à cette manœuvre. **Il est nécessaire d'accepter les contraintes de la circulation urbaine avec ses règles**.

## À l'attention des commerçants & artisans accueillant du public

L'ODESCA, dispositif d'aide à l'investissement de mise aux normes « accessibilité » des entreprises commerciales et artisanales bretonnes, arrive à son terme en fin 2014. Ce dispositif a pour but de vous aider à réaliser les travaux de mise aux normes. Les aides mises à disposition ne seront plus accordées au-delà du 31/12/2014.
Une fiche technique explicative des modalités de mise en œuvre du dispositif est disponible en mairie.
Nous sommes à votre écoute pour vous orienter vers les correspondants vous aidant à constituer votre dossier dans les meilleurs délais.
Renseignements auprès de J-J BOUMENDIL, adjoint en charge de l'économie.

## École St André : projet éco-école

Après avoir été récompensée aux trophées de la vie locale du Crédit agricole du secteur Theix/Surzur en mars dernier, l'école St André a reçu le 3ème prix au niveau départemental pour son travail réalisé depuis 5 ans en lien avec le projet Eco-école. La somme de 500 € permettra de financer les projets pédagogiques menés au sein de l'école.

Depuis plusieurs années, le comité éco-école travaille pour mettre en place des actions sur les thème des déchets, de l'eau, des solidarités et depuis 2 ans de la biodiversité. Chaque année, ces projets sont récompensés par le label Eco-école.

Lors de la remise des prix à Vannes, quelques élèves ont pu rencontrer **l'animateur Jamy** (« C'est pas sorcier ») qui a dédicacé « le guide du pique-nique » créé par le comité il y a 3 ans.

# Culture

## Concerts à l'église St Symphorien

### « Voix humaines » - samedi 5 juillet

**« Voix Humaines »** est un ensemble vocal créé en 2004 par trois chefs de chœur : Laure LEYZOUR, Cécile GIROD et Anne BIEN. Il est constitué de 25 chanteurs, hommes et femmes, issus du Finistère et du Morbihan.
Il se produira **samedi 5 juillet à 21h à l'église St Symphorien**.
L'ensemble explore un répertoire contemporain, ancien, nourrit son interprétation de voyages musicaux et de contrastes.
**Nuits** est un programme a capella dans lequel le chœur investit l'espace sans entrave : les chanteurs se mêlent aux spectateurs pour offrir une diversité d'univers poétiques et musicaux, les résonances contemporaines et improvisations trouvent un écho avec les pièces écrites. Musique et poésie dessinent les paysages faits d'intimité, de lumière et d'ombre.
Tarif : 10 €
Choristes : 8 €
Gratuit : étudiants et demandeurs d'emplois.
Renseignements : Anne BIEN 06 84 64 47 94

http://www.voixhumaines.fr

### Mikrokosmos - mardi 22 juillet

Le chœur de chambre « **Mikrokosmos** » se produira **mardi 22 juillet à l'Église St Symphorien à 20h 30**.
Avec Mikrokosmos, la création repose toujours sur un collectif vivant et enthousiaste au service d'un art choral en perpétuel renouvellement. Ce chœur, fondé en 1989, est composé de 25 choristes. Il a été créé et est dirigé par Loïck PIERRE, dont la famille est bien connue des « anciens » Surzurois. Ne ratez pas cet événement ! Plein tarif : 12 €. Tarif réduit : 8 € gratuit : moins de 12 ans.

## Médiathèque Marguerite LOHÉZIC

Du 28 juin au 30 août 2014 : Exposition de pastels de l'artiste Katell intitulée « Emotions et Forces Africaines ».

# Associations

## Repas de sardines grillées

Les Sapeurs-Pompiers de Surzur organisent une soirée de sardines grillées, jeudi 24 juillet à 19h, au profit de l'**œuvre nationale des pupilles des Sapeurs-Pompiers**. Cette soirée a lieu dans le cadre du marché estival. Elle sera animée de 18h à 20h par le groupe de danses bretonnes « Danserien Ruiz », suivi du groupe de musique folklorique et de danses portugaises en costume traditionnel. Ce groupe venant de la ville d'Albergaria, animera ensuite l'ensemble du repas.
**Menu : Sardines grillées, Pommes de terre, 1 verre de vin, 1 morceau de far. Tarif : 8 €**
**Menu enfant : 5 €**

## Dates à retenir :

## Juillet

**Marché estival :**

**Jeudi 3 juillet** : Association Country Corner (danse country).
**Jeudi 10 juillet** : Association Danserien Ruiz (danse bretonne).
**Jeudi 17 juillet** : Jean-Marc et sa guitare
**Jeudi 24 juillet** : Repas de sardines grillées, organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Surzur.
**Jeudi 31 juillet** : Cercle celtique de St Armel « Flour an Halen ».

- **5 juillet** : Ensemble vocal « Voix humaines » à l'église St Symphorien

- **6 juillet** :
Vide grenier - Cheval breton « entre terre et mer »
Concours de pétanque – « Pétanque loisirs détente »

- **7 juillet** :
Conseil Municipal - 20h

- **12 au 20 juillet** :
Salon des arts - salle des sports

- **19 juillet** :
Repas de moules frites « Pétanque Loisirs Détente ».
23h : feu d'artifice

- **20 juillet** :
Pardon de Sainte-Anne Grappon
10h45 : procession et messe
12h30 : repas campagnard
14h30 : Fest Deiz / concours de boules
- **22 juillet** :
Chœur de chambre « **Mikrokosmos** » à l'église St Symphorien

# Police municipale

L'usage de certains produits chimiques est interdit :

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser des pesticides (*fongicide, désherbant et insecticide*) :
- à moins de 5 mètres des cours d'eau et des plans d'eau.
- à moins d'1 mètre de la berge des fossés (*même à sec*), collecteur d'eau pluviale, puits et forage.
- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts.

Cette interdiction est destinée aux professionnels comme aux particuliers. En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et deux ans de prison…

*Plus de renseignements sur http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/IMG/pdf/arrete_56_010208.pdf*

Attention aux trottinettes :

Il a été constaté l'augmentation du nombre de déplacement en trottinette sur la commune, notamment par les enfants et adolescents. Il convient de rappeler que ce mode de déplacement (*comme tous autres patins et planche à roulettes*) n'est pas assimilé à un moyen de transport mais à un jeu. Chaque utilisateur est donc considéré comme un piéton. De ce fait, en cas d'accident, la responsabilité de l'utilisateur peut être mise en cause s'il n'a pas respecté les règles de bon sens et de prudence qui incombent à chaque piéton :
- circuler sur les trottoirs
- emprunter les passages piétons

Aussi serait-il judicieux de vérifier auprès de votre assureur, si votre contrat de « responsabilité civile » comprise dans votre assurance habitation, couvre les risques d'accident de roller et de trottinette.

# Sport

## Coupe du monde de football des quartiers Vannes agglo

Samedi 14 juin, de jeunes Surzurois ont participé à la coupe du monde des quartiers organisée sur le port de Vannes par Vannes agglo. Nos jeunes Surzurois représentaient le Brésil.
Les jeunes Brésiliens ont affronté le Mexique, le Ghana, le Japon et le Cameroun. Malgré 2 victoires, l'équipe n'a pas réussi à se qualifier pour la suite du tournoi.
L'équipe était composée de Valentinho, Emelinho, Victorinho, Ermelinho, Kevinho et Steveninho. Merci à Stephaninho pour les encouragements et le covoiturage, Benito le speaker et les 2 accompagnateurs Kevinho et Sebinho.

# État civil

**Naissances** : toutes nos félicitations !
8 mai 2014 : Manon PERRODO - Belhorno
25 mai 2014 : Timéo RYO - 6 impasse du Couvent
26 mai 2014 : Bérénice THIRIEZ - 8 parc Iann Floren
28 mai 2014 : Hélori PAUL COLLET - 2 rue des Bouvreuils
7 juin 2014 : Nolan LE MÉRO - 3 rue des Cormorans
14 juin 2014 : Camille MERRÉ - 3 Petite Rue
17 juin 2014 : Adélaïde NADLER - rue de Kerlann

**Mariages** : tous nos vœux de bonheur !
7 juin 2014 : Alexandre LE BERRE & Angéline GUILLOSSOU - 2 rue du Calvaire
21 juin 2014 : Jessica BASTIEN & Angélique CHÉRON - impasse du Couvent

**Décès** : toutes nos condoléances
21 juin 2014 : Anne PÉNEL - 8 allée de l'île Gavrinis
22 juin 2014 : Alcime LAMOUR - Pembulzo

# Vannes agglo Golfe du Morbihan

## Du changement dans les déchèteries

La déchèterie de Theix Bonnervo comporte aujourd'hui une benne ameublement réservée au mobilier intérieur et extérieur. Cette collecte spécifique permettra de revaloriser (valorisation matière ou énergétique) les meubles, quel que soit le matériau les constituant. Les déchets diffus spécifiques, déchets dangereux des ménages (peintures, solvants…) sont à déposer dans chaque déchèterie sur un point approprié, pour permettre aux agents de les orienter vers la bonne filière.
Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h30, samedi : 9h-18h30 et dimanche : 9h - 12h30.

## Transport scolaire

Nous vous rappelons qu'un bus assure la desserte des écoles primaires de Surzur pour tous les enfants à partir de 4 ans. Ce service s'inscrit pleinement dans le cadre des actions de l'Agenda 21 de la commune pour un développement durable.
Le circuit et les horaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet de KICEO. Toutefois ces indications sont susceptibles d'être modifiées en fonction des inscriptions. Pour tout renseignement et toute inscription, vous pouvez contacter la société KICEO : www.kiceo.fr - Tél : 02 97 01 22 10.

# Expression libre

## Ensemble pour les Surzurois

Lors du Conseil Municipal du lundi 2 juin, nous avons demandé que le bordereau portant sur la tarification des Temps d'Activités Scolaires (TAP) soit reporté après la réunion publique du 4 juin qui traitait de ce sujet. Il nous semblait important d'entendre et tenir compte de l'avis des nombreux Surzurois concernés et consternés par les tarifs annoncés.
Cette demande, soutenue par de nombreux Surzurois présents dans la salle, a été refusée par Madame le Maire. Nous avons donc décidé de voter, ainsi que quelques membres de la liste majoritaire, contre les tarifs proposés. Ceux-ci nous paraissent, en l'état actuel, non satisfaisants pour les parents concernés.

Sujet à suivre.....

S.AURAIN, A .PERIN, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LEBIHAN, E.MAHE

## Horaires

**Horaires collectes des déchets verts de Surzur**

Lundi et jeudi : 10h - 12h

Samedi : 9h00 - 17h

## N° utiles

**Urgence 114**

114, c'est le numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre. Plus besoin d'aller chercher une personne entendante pour contacter les pompiers, la gendarmerie, la police ou les urgences médicales ! Une personne ayant des difficultés à entendre ou à parler lorsqu'elle se retrouve en situation d'urgence, qu'elle soit victime ou témoin, peut désormais, 24h/24, 7j/7, alerter et communiquer par sms ou par fax via ce numéro national et gratuit

**Chirurgiens dentistes**

Hubert ALIX, Isabelle BONNAL-SOUPIZET et Julie SEDANO
21, rue Gal Henri de Virel

Tél. : 02 97 42 17 53
Fax. : 02 97 42 02 73

**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE**

François BOERLEN, Christophe THÉVENIN et Alexandre NATALIZIO.
35, rue gal Henri de Virel
Tél. : 02 97 42 12 74

# Bloc-notes

## Carte « Morbihan Tourisme »

Le Conseil Général et Le Comité Départemental du tourisme vous informe qu'un tout nouveau tout nouveau support de communication, la **Carte « Morbihan Tourisme »**, a été créé à destination des résidants du Morbihan.

Cette carte, le première du genre jamais réalisée à l'échelle du département, est accessible gratuitement ; elle a pour objectif de permettre aux Morbihannais de découvrir ou redécouvrir leur territoire, en visitant les grands sites naturels et culturels, les châteaux, villages historiques, musées, parcs animaliers et botaniques, parcs de loisirs, les croisières maritimes et fluviales …

La carte permettra à son titulaire et à ses accompagnants, de pouvoir bénéficier d'avantages sur les tarifs des visites et sur les nombreuses et différentes activités proposées.

Cette opération permettra aux Morbihannais qui sont les premiers ambassadeurs de leur territoire, de faire découvrir ainsi, grâce à la Carte « Morbihan Tourisme », notre département à leurs parents et amis.

# Conseil municipal

## Extrait des délibérations du 2 juin 2014

1. Formation des élus municipaux – enveloppe budgétaire égale à 10% du montant des indemnités des élus : 19 voix pour et 6 voix contre (P. CAILLEAU, JP LE BIHAN, A PÉRIN, É. MAHÉ, G. LACROIX, S. AURAIN) et une abstention (G. IMBAULT), adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal au minimum à 10 %;
2. Z.A. de Lann Borne – avis sur la revente du lot n°10 bis par la SCI FMPA à la SARL PRENGERE : unanimité
3. Approbation du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) : unanimité :
4. Règlement intérieur des Temps d'activités périscolaires (TAP) : unanimité
5. Vote des tarifs des Temps d'activités périscolaires (TAP) : 16 voix pour et 10 voix contre (vote à bulletin secret)
6. Désignation des Surzurois membres du Comité de pilotage de l'Agenda 21 : Michelle TEISSIER, Jean-François ROBIN, Frédéric RAYMOND, Maurice ONNO, Marie-Josée BEAUVAIS, Pierre SOUDY et Maryvonne SOUDY, Robert MALZAHN, Daniel PRIMA, Lydwine DELATTRE : 19 voix pour, 6 voix contre (P. CAILLEAU, JP LE BIHAN, A PÉRIN, É. MAHÉ, G. LACROIX, S. AURAIN) et une abstention (G. IMBAULT)
7. Avis sur l'extension de la GAEC du Pont Nevez à Sulé : unanimité :

**Avertissement aux lecteurs :** Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

**T.S.V.P.**

# Le mot du Maire

Après un premier trimestre de mandat, je souhaite vous faire partager le chemin parcouru. Comme je vous l'ai promis, je reviendrai vers vous pour cette communication aussi souvent que nécessaire. Qu'avons-nous fait depuis le 7 avril ?
Les adjoints ont pris leurs marques en un temps record. Je les remercie pour leur réactivité et le travail d'ores et déjà accompli, malgré les embûches qui ont été semées sur notre chemin. Jusqu'à présent, ils ont plus "subi" le quotidien que "prévu" l'avenir. Mais il convient de nous "hâter lentement" pour mener à bien la mission que vous nous avez confiée.
Outre le bulletin municipal "Entre Terre et Mer" qui a vu le jour avec d'autres couleurs et une nouvelle présentation (mais cela, vous l'aviez déjà découvert) voici quelques activités au centre de nos occupations communales :

- beaucoup d'écoute de nos concitoyens, pressés de nous faire partager leurs préoccupations urbanistiques et d'environnement notamment,
- présence soutenue sur les chantiers ouverts (avec un effectif réduit pour raison de santé) : restaurant scolaire, rénovation réseau d'eau potable par le SIAEP, rénovation route de Port Groix, ...
- soutien aux équipes techniques en charge des travaux, de l'entretien des routes et des espaces verts (en l'absence d'un agent pour raison de santé)
- contact avec les associations
- préparation des animations estivales et de la fête de la musique
- appropriation du Plan Local d'Urbanisme et détermination des axes de réflexion pour une prochaine modification en intégrant la loi ALUR
- entretien avec les promoteurs immobiliers, attentifs à l'évolution du marché immobilier qui demeure pourtant atone en général
- Prise en charge des actions sociales et mise en place du nouveau conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
- démarrage de la réflexion sur l'amélioration du site internet communal et une première incidence sur son contenu...

Des temps forts durant ces premiers mois :
- la **réforme des rythmes scolaires** et **l'organisation Temps d'Activités Périscolaires "T.A.P**.". Pour la bonne information de tous et toutes, en général, et celles des parents d'élèves de nos deux écoles, en particulier, quelques précisions sont nécessaires :
Cette réforme a été présentée dès septembre 2013, aux trois groupes de travail composés des parents d'élèves, des directeurs d'écoles, de représentants de l'éducation nationale, du personnel de la mairie et de la maison de l'enfance encadrés par l'ancienne équipe municipale.
Au mois de mars 2014, le budget primitif a été voté majoritairement par l'ancienne équipe municipale. Il est dommage à ce stade que la tarification alors envisagée n'ait pas été portée à la connaissance des parents d'élèves.
Cette tarification a fait l'objet d'un premier débat au cours d'une réunion des commissions "finances" et "enfance-jeunesse" du 26 mai 2014. Elle a déclenché une lettre ouverte des parents de l'école Saint-André au maire, suivie de pétitions. Les échanges fructueux qui en ont découlé, ont abouti à une révision des tarifs et une diminution de la charge des familles. Il faut malgré tout savoir que le coût annuel des TAP s'élèvent à 149 650 €.
Afin de ne pas retarder la préinscription des enfants pour la nouvelle année scolaire, le vote des tarifs par le Conseil Municipal du 23 mai était primordial. Bien que votée, nous avons promis au cours de la réunion publique du 4 juin 2014, de réexaminer la tarification. En effet, elle est basée sur des hypothèses de fréquentation. La première tendance des inscriptions nous permettra de la retravailler.

- L'**Agenda 21.** La réunion des 21 membres du comité de pilotage a retenu cinq axes de travail :
  1. Organisation du comité de pilotage
  2. Réduction de la consommation énergétique
  3. Gestion et réduction des déchets
  4. Réduction de la part de la voiture individuelle dans les déplacements
  5. Aide à l'insertion professionnelle

- Un **audit des finances** sera présenté au conseil municipal du 7 juillet.
- Les **commissions consultatives** seront mises en place en septembre prochain, après l'approbation du conseil municipal du 7 juillet.
- Le **restaurant scolaire** devrait être livré mi-juillet ; il nécessite un emprunt de 1 000 000 €. Sollicitée, la Caisse des Dépôts et Consignations limite son intervention à 600 000 €, du fait du montage tendancieux du plan de financement en 2013. Il nous faut donc rechercher un autre financeur.
Ce nouvel équipement sera utilisé dès août par son responsable et son équipe, qui aura ainsi le temps de s'approprier son nouvel outil de travail avant la rentrée scolaire.

Le prochain sujet qui arrivera sur les tables de travail est celui du **parc d'attractions "Breizh Land Parc**". En ma qualité de vice-Présidente de Vannes agglo, je suis en mesure de vous préciser que ce projet de l'intercommunalité sera examiné au sein d'un groupe de travail récemment constitué. Des élus surzurois intègreront ce groupe de travail et veilleront à ce que sa réalisation se fasse dans l'intérêt des Surzurois. Bien entendu, je veillerai à vous informer sur l'avancée de ce projet le moment venu.
Ce mois de juillet qui arrive ouvre la période des congés. Je souhaite donc à chacun et chacune d'entre vous un bel été.

**Michèle NADEAU, Maire**

**FICHE RÉFLEXE - LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES**

**Des réponses aux principales questions que l'on se pose en matière de lutte contre les cambriolages. Le temps est l'ennemi des cambrioleurs, efforcez-vous de les décourager en leur compliquant la tâche par des réflexes de bon sens !**

**Que faire en cas d'absence de courte durée ?**

Même pour une courte absence, fermez à clé portes et portails. N'oubliez pas qu'une grande majorité des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien.

Si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous sortez.

**Que faire en cas d'absence durable ?**

- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence. Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie : dans le cadre des opérations " *Tranquillité vacances* ", une attention particulière lors des patrouilles de prévention de proximité sera alors assurée.
- Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante de plis révèle une longue absence.
- Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.

**Certains malfaiteurs ne cherchent pas à fracturer les portes mais se les font tout simplement ouvrir.**

N'ouvrez pas à n'importe qui, surtout si vous êtes une femme seule ou une personne âgée. Méfiez-vous des faux employés (voire policiers ou gendarmes!) qui viendraient intervenir chez vous sans que vous soyez informé. Les organismes officiels envoient souvent un courrier pour prévenir des visites. N'hésitez pas à téléphoner à l'organisme pour vérifier. Dans le doute, n'ouvrez pas. Certains délinquants "repèrent" les femmes seules. Si vous êtes dans cette situation, évitez de le signaler sur votre boite aux lettres ou sur votre porte (prénom féminin, Madame ou Mademoiselle).

Jamais de nom et d'adresse sur votre porte-clés. Et quand vous sortez, évitez de mettre vos clés à proximité de votre adresse. Si vous perdez vos clés, changez les serrures. En revanche, n'hésitez pas à faire des doubles pour vos proches plutôt que de laisser vos clés dans des cachettes classiques : sous le paillasson, derrière le volet, dans le vase du jardin, dans la boîte aux lettre, etc...

**Quels sont les moyens efficaces de protection ?**

Si vous souhaitez installer un dispositif de protection sur votre habitation, la meilleure solution est de contacter votre assureur. Ces professionnels sauront vous conseiller pour choisir les matériels les plus performants. Chaque dispositif installé, même le plus simple, sera un frein supplémentaire à l'action du cambrioleur. Vous avez de nombreux exemples et références sur le site gendarmerie www.referentsurete.com, ainsi que des fiches à télécharger sur les bon réflexes, la vidéoprotection et autres.

**Quelles sont les mesures d'anticipation à prendre ?**

Par mesure de sécurité, **prenez des photos de vos objets de valeur** (hifi, meubles, tableaux, etc.) et **notez le numéro de série quand il existe.** Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre.

De même, notez bien en plusieurs endroits (chez vous, sur votre carnet d'adresses, dans votre voiture) les numéros de téléphone d'urgence à appeler en cas de perte ou de vol de chéquiers ou de carte bancaire. Vous gagnerez un temps qui peut être précieux.

Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (évitez sous les piles de linge!).

**Que faire si malgré toutes ces mesures vous êtes victime d'un cambriolage ?**

Ne cherchez pas à ranger ni à déplacer certains objets. Il est primordial de laisser les lieux en l'état pour préserver les traces et indices qui sont indispensables aux opérations de police technique et scientifique qui aideront les forces de l'ordre à retrouver les cambrioleurs.

Vous aurez quelques appels indispensables à réaliser et quelques actions à mener :

1) Prévenez directement la gendarmerie en composant le **17.**
2) Essayez de dresser rapidement un inventaire exhaustif du préjudice subi. Faites opposition auprès de votre banque lorsque des chèques ou votre carte bancaire ont été volés.
3) Contactez votre assureur.